

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 25 mai 2023
Procès-verbal n°26

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Sylvie TESSERAU et Sandrine VERMOND
MM. Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY
Excusée Mme Chantal PINTAULT

Le PV n°25 est adopté sans modification

DATE A RETENIR

- Samedi 3 juin 2023 à Civaux :
 - Finale Challenge Dansac U13,
 - Finale Challenge U15
 - Finale Challenge U17/U18
- Samedi 17 juin 2023 à Nieuil l'Espoir : Journée nationale des débutants (JND)

CHAMPIONNAT U18-U19

Le District de football de la Charente Maritime, gestionnaire du championnat interdistrict U18-U19, projette de reconduire cette compétition pour la saison 2023-2024.

Ainsi et d'ores et déjà, il est lancé l'ouverture des candidatures.

Les clubs intéressés doivent en informer le District (district@foot86.fff.fr) avant le **10 juin 2023** en vue de constituer le calendrier prévisionnel 2023-2024.

FINALE CHALLENGE U17/U18

Finale le samedi 3 juin 2023 à Civaux à 17h30

1	MIGNE AUXANCES 1	D1	POITIERS 3 CITES 1	D1
---	------------------	----	--------------------	----

Un dossier d'organisation vous sera prochainement transmis.

Migné Auxances, club recevant, doit prévoir la tablette pour la FMI.

Les deux équipes doivent prévoir leur liste de licenciés avec leur numéro de licence.

Les clubs doivent respecter la couleur officielle de leurs équipements.

U17/U18

Forfait

Match n°25559279 : Jaunay Marigny (1) – Châtelleraut Portugais (1) en Départemental 2 poule A du 13/05/23

2^{ème} forfait de Châtelleraut Portugais (1) (sans déplacement)

Amende de 11€ au club de Châtelleraut Portugais

Dossier classé

CHALLENGE U15

Match n°25805665 : Migné-Auxances (1) - Nieuil/Mignaloux/Les Roches la Villedieu (1) du 22/04/23

La commission prend note de la décision de la commission d'appel (PV n°17) qui infirme la décision de première instance qui donnait match à rejouer et rétablit le résultat figurant sur la feuille de match à savoir : match nul 1-1 et victoire aux tirs au but de Migné-Auxances 5 à 4.

Migné-Auxances (1) est qualifiée pour la suite de la compétition

Dossier classé

Finale le samedi 3 juin 2023 à Civaux à 15h30

1	CHATELLERAULT SO 1	D1EL	MIGNE AUXANCES 1	D1EL
---	--------------------	------	------------------	------

Un dossier d'organisation vous sera prochainement transmis.

Châtellerault SO, club recevant, doit prévoir la tablette pour la FMI.

Les deux équipes doivent prévoir leur liste de licenciés avec leur numéro de licence.

Les clubs doivent respecter la couleur officielle de leurs équipements.

U15

Match n° 25559619 : Mirebeau (1) – Poitiers 3 cités (1) en Départemental 1 du 13/05/23

Match non joué : équipe adverse arrivée à 13h40 pour un début de rencontre prévu à 13h15.

La Commission enregistre la décision de la commission Sportive Litiges et Contentieux qui donne match perdu par forfait à l'équipe de Poitiers 3 cités (1) (avec déplacement) conformément à l'article 19.B.2 des RG de la LFN-A.

Dossier classé.

U15 à 8

Forfait

Match n°25669800 : Jaunay Marigny (2) – Vivonne (2) du 13/05/23

2^{ème} forfait de Jaunay Marigny (2) (sans déplacement de Vivonne (2))

Amende de 11€ au club de Jaunay Marigny

Dossier classé

U13

Match n° 25560547 : Poitiers 3 Cités (2) – Chasseneuil St Georges (1) Départemental 3 poule D du 03/05/2023

La commission enregistre la décision de la commission d'appel (PV n°18) qui annule la totalité de la procédure de première instance et rétablit le résultat figurant sur la feuille de match à savoir : 3-0 pour Poitiers 3 Cités (2)

Dossier classé

Forfait

Match n° 25561092 : Cernay St Genest (1) – L'Envigne/La Pallu (2) en Départemental 3 poule C du 13/05/23

3^{ème} forfait de L'Envigne/La Pallu (2) (sans déplacement)

Amende de 11€ au club de L'Envigne

Dossier classé

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de L'Envigne/La Pallu (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour.

Le 3^{ème} forfait intervenant à l'occasion d'une des deux dernières rencontres du championnat, les résultats acquis face à cette équipe restent valables pour les autres équipes

Match n° 25562069 : Neuville (3) – GJ Avenir 86 (1) en Départemental 3 poule C du 13/05/23

3^{ème} forfait de Neuville (3) (sans déplacement de GJ Avenir 86 (1))

Amende de 11€ au club de Neuville

Dossier classé

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de Neuville (3) est déclarée forfait général à compter de ce jour.

Le 3^{ème} forfait intervenant à l'occasion d'une des deux dernières rencontres du championnat, les résultats acquis face à cette équipe restent valables pour les autres équipes

CHALLENGE DANSAC

Finale le samedi 3 juin 2023 à Civaux à 9h00

Poule A	NOM	Poule B	NOM
A	GJ DISSAY BEAUMONT 2	E	POITIERS ASAC 2
B	MONTMORILLON LEIGNES 2	F	SO CHATELLERAULT 2
C	BUXEROLLES 2	G	GJ ESPOIR SUD POITIERS 2
D	NAINTRE 1	H	CISSE 1

Un dossier d'organisation vous sera prochainement transmis.

La feuille de licences est à transmettre au District pour le mercredi 31 mai 2023.

Les deux équipes doivent prévoir leur liste de licenciés avec leur numéro de licence.

Les clubs doivent respecter la couleur officielle de leurs équipements.

U11

Rencontres du 29/04/23 :

Poule K- Plateau 1 :

Poitiers ASAC ayant perdu la feuille de licence du plateau.

La commission demande aux clubs de Vouneuil Béruges et de Biard de transmettre leur liste de joueurs ayant participé au plateau U11 à Buxerolles avant **le jeudi 1^{er} juin 2023**.

Poule L - Plateau 1 :

La commission prend note des rapports de

- Mme HEINRY Léa du club de Dissay
- M. HEBRAT Benoit du club de Cissé

Et transmet le dossier à la commission de Discipline pour suite à donner.

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président, Philippe BARRITAULT